

Préservation de la ressource en eau : le gouvernement affaiblit la lutte contre la pollution en pompant le budget des Agences de l'eau.

Communiqué de la France Insoumise 65

Le réchauffement climatique provoque la fonte des pôles et la montée des océans. Simultanément, nous observons une diminution des précipitations neigeuses et pluviales. Nous savons depuis peu que le lac Baïkal, qui représente un cinquième des réserves d'eau douce de la planète, s'asphyxie entraînant une diminution de la qualité de son eau et une menace sur le volume d'eau.

Ainsi nous sommes face à une augmentation des masses d'eau salée et à une diminution des ressources d'eau douce sur notre planète. Rappelons que seul 1,97% de la masse d'eau sur la planète est de l'eau **douce**, indispensable à la vie. Les humains, les animaux, la flore, toute vie sur Terre, est menacée.

La gestion de l'eau, en France, est organisée par bassin, il existe six Agences en métropole, plus la Corse. Les Agences sont autonomes, tant du point de vue financier que du fonctionnement. Elles planifient des mesures visant à améliorer le bon état des eaux, de rivières, en surface, souterraines, en zones humides, en consultant des organisations professionnelles et usagers divers.

Nous réclamons une participation décisionnelle des Citoyen(ne)s sur qui repose plus de 80% du financement des Agences (sur votre facture d'usager : les sommes mentionnées sur les lignes « Préservation des ressources », « Lutte contre la pollution » et « Modernisation des réseaux » si vous êtes raccordés à un assainissement collectif sont reversées aux Agences de l'eau).

Ce principe de gestion des ressources quantitatives et qualitatives a été reconnu et respecté jusqu'en 2015, mais dès 2016, le précédent Gouvernement a prélevé autoritairement 300 millions d'euros des finances des Agences de l'eau !!!

Le gouvernement actuel reconduit ce racket en 2017 pour financer l'Office de la chasse (37 millions d'euros), les parcs nationaux (65 millions) et l'Agence française pour la biodiversité (195 millions). Conséquence : 297 millions d'euros en moins dans le budget des agences de l'eau et suppression de 48 agents.

Pour 2018 ce sont 110 millions d'euros supplémentaires qui seront détournés des caisses des agences au profit du budget de l'Etat ! Le gouvernement se dit opposé aux taxes, mais pas à celles qui sont, en l'occurrence, assises sur les factures d'eau des usagers !

Les nouveaux députés, novices, non instruits aux subtilités du fonctionnement des Agences de l'eau, ne perçoivent pas les conséquences dramatiques de ces choix. Ils contribuent par leur vote à réduire la sécurité d'approvisionnement, en quantité et en qualité de l'eau nécessaire à la vie du pays.

La situation en Hautes Pyrénées est inquiétante. Nous observons une baisse de la qualité de l'eau potable distribuée (voir l'enquête d'UFC que Choisir). Les zones humides, seuls filtres naturels et les captages d'eau potable sont insuffisamment protégés. Environ la moitié des captages sont hors normes.

Ce grave retard est dû à la diminution des subventions, et aux budgets communaux contraints.

Nous appelons les citoyen(ne)s à revendiquer, à manifester pour que l'argent de l'eau, donc NOS Redevances, reste affecté à la distribution et à l'épuration de l'eau, comme le prévoient les statuts qui régissent les Agences.

L'eau est un bien commun vital, tout ce que les usagers payent pour l'eau doit servir à préserver ce bien commun.